ADRSL Association pour la Défense et la Réhabilitation du Ster de Lesconil

La lettre du Ster de Lesconil

N° 11
Janvier 2017

Le mot du Président

En ce début d année 2017, tous les membres du Conseil d'Administration de l'A.D.R.S.L. se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Qu'elle voie la réalisation de vos aspirations les plus chères.

Quant à nous, nous souhaitons tout simplement que se réalisent les points évoqués lors de notre dernière entrevue avec le Maire M. Bruno Jullien (voir article ci-après).

Celle-ci a été bien plus positive que la précédente d 'où nous étions sortis déçus d'un manque évident de volonté et l'avions écrit (cf lettre du Ster n° 10 -Juillet 2016).

Nous espérons que les dossiers iront à leur terme, c'est notre souhait le plus sincère avec une mention toute spéciale à la problématique de Beg Gwenn et à la réalisation du sentier autour du Ster.

En 2017 nous continuerons à assurer en parallèle les activités de promotion du Ster dont vous trouverez le calendrier dans cette lettre.

Les sorties avec les enfants des écoles n'y figurent pas encore.

Cette année, devant les succès des balades historiques animées par notre historien Vincent Le Floc'h, nous l'organiserons également en Juillet.
Celle du mois d'Août étant maintenue. Vous trouverez en dernière page sa rubrique historique sur le Ster.

Meilleurs vœux à tous et à très bientôt autour du Ster.

Le Président
Albert Cuzon

Résumé de l'entretien de l'A.D.R.S.L avec M. le Maire de Plobannalec-Lesconil

Le 6 décembre 2016 l'Association, à sa demande a été reçue par M. le Maire Bruno Jullien et M. Yves Guirriec adjoint.

Les thèmes abordés sont résumés dans la réponse que M. Yves Guirriec nous a aimablement transmise et que vous trouverez ci-après :

Suite à notre entrevue en mairie au sujet du Ster je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- concernant la digue de Kerescant : le bilan de l'étude doit être communiqué à notre AMO (Assistant à Maître d'Ouvrage) dans les prochains jours, nous reprendrons donc contact rapidement à ce sujet.

- concernant l'élagage je porte cette problématique à la connaissance de l'adjoint aux travaux que je mets en copie.

- concernant le clapet de la digue, Ouest Cornouaille a recommandé la pose d'une cale pour assurer un minimum de passage d'eau. Cette opération interviendra dans les toutes prochaines semaines.

- idem concernant le manque de poubelles (une à Kerhoas et une prêt du banc au nord du pont coté W), et la rectification de la barrière (raccourcir pour autoriser passage piéton de chaque côté).

- concernant le tour du Ster nous avons convenu qu'une réunion avec la CCBS s'imposait après avoir obtenu du bureau d'étude leurs dernières conclusions. Les services de l'état concernés seront ensuite saisis du projet.

pour ce qui est du Ster et du cordon dunaire nous avons bien noté que le Maire est en contact avec le secrétariat général de la préfecture pour programmer une réunion de travail associant également madame le maire de Loctudy.

- nous avons également noté votre préoccupation à accentuer la promotion du Ster. Nous convenons, qu'au delà des outils dont dispose la commune, que la recherche de consolidation de la communication sur cette thématique devra chercher à s'appuyer plus encore sur la CCPBS et l'office du tourisme.

Nous tenons à remercier nos interlocuteurs pour cette réponse.

Quelques remarques :

Souhaitons que cette réunion, au demeurant bien plus positive que la précédente (Mars 2016), verra aboutir les décisions prises et que les actions auprès des diverses administrations seront réellement suivies d'effet.

M. Yves Guirriec s'est montré particulièrement préoccupé par la dérive littorale qui entraine le sable qui envahit peu à peu Beg Gwenn, le Ster Nibilic et bientôt l'entrée du port.

Nous demandions que la municipalité n'attende pas les 5 ans prescrits par la préfecture avant d'engager des actions.

D'ici Juin 2018 (date anniversaire des 5 ans d'ouverture) les inconvénients étant identifiés, il est possible de lancer les études nécessaires afin de ne pas perdre de temps.

Nous avons noté une écoute plus attentive sur le sentier du Ster ce qui nous satisfait si les actions suivent.

Quant aux travaux incombant aux services techniques il serait regrettable de constater à la prochaine réunion qu'ils n'ont pas été pris en compte.

Enfin la préconisation de cale proposée par Ouest Cornouaille ne fonctionne pas. Sa conception actuelle entraine un amoncellement d'algues et de détritus la rendant totalement inopérante... Il n y a pas d'augmentation de l'effet de chasse dans le Ster.

ADRSL Association pour la Défense et la Réhabilitation du Ster de Lesconil

La lettre du Ster de Lesconil

L'école St Jo a participé à l'opération « Nettoyons la nature »

Tout au long de l'année les élèves de St Jo profitent de leur environnement.

Ils profitent des stages de voile mais aussi du Ster formidable terrain d'étude.

C'est bien volontiers que l'association leur a apporté des éléments pour étudier le plancton, comprendre le rôle du Ster sur le plan halieutique, découvrir sa faune, sa flore ou encore l'importance du site pour les hommes depuis leur présence dans la région.

Les élèves savent que cet environnement est fragile quand ils décident de participer à l'opération « Nettoyons la nature » c'est donc tout naturellement qu'ils décident de choisir le Ster.

L'association les a une nouvelle fois accompagnés. Petits et grands réunis dans le même souhait de la préservation du site.

Les CM de l'école Fleming ont découvert le Ster

Ces élèves ne pouvaient rêver meilleur guide que Vincent Le Floc'h, membre de l'association, historien et grand connaisseur du Ster.
C'est avec lui que leur professeur, Marine Mingan, avait préparé cette journée de découverte.

En partant du Ster Nibilig chacun a pu observer le Men Rouz, le menhir mouillé. Les élèves ont ensuite remonté le Ster. Au pont-digue ils se sont intéressés aux raisons de sa construction et aux problèmes posés par l'ouvrage.
Les panneaux de l'association le long du parcours ont ensuite apporté des réponses aux questions des enfants sur la faune et la flore.

En fin de parcours il restait à découvrir les caractéristiques du manoir de Kerhoas.

Après un repas dans la grange du manoir les artistes-peintres en herbe ont pu de la digue toute proche donner libre cours à leur inspiration face aux contours de la ria.

Exposition

L'association a organisé du 1er au 15 septembre 2016 une exposition intitulée « La commune a du talent » à la salle du Tri Postal, sur les bords du Ster.

22 exposants, habitants de la commune, ont exposé leurs œuvres pour le plus grand plaisir des 330 visiteurs.

Exposants de peintures, aquarelles et dessins, broderies, sculptures sur bois et pierre, raku, maquettes, collages, peinture sur porcelaine, encadrement, point de croix, facteur d'orgue de barbarie,…, tous ont été fiers d'exposer le fruit de leur art.

Cette exposition a été l'occasion de rencontres fructueuses entre artistes. Elle a permis aussi de révéler d'autres talents cachés de la commune qui ont tous émis le souhait de participer à la prochaine édition.

Forts de ce succès, nous avons d'ores et déjà programmé une nouvelle exposition pour début septembre 2017.

Notre calendrier 2017

Vous retrouverez avec intérêt nos actions tout au long de l'année. Nous vous engageons à retenir, dès à présent, les dates suivantes :

Dimanche 12 février à 14h :	Sortie ornithologique avec Bretagne Vivante
Samedi 8 avril à 10h :	Nettoyage du Ster. Rendez-vous sur le pont-digue
Samedi 8 juillet à 10h :	Nettoyage du Ster. Rendez-vous sur le pont-digue
Les mercredis 26 juillet et 23 août :	Balades historiques avec Vincent Floc'h *Les lieux de rendez-vous et les horaires seront précisés ultérieurement*
Du 2 au 9 septembre :	Exposition au Temple des Arts « Ma commune a du talent » *Les inscriptions des amateurs seront prises en juin*

Un peu d'histoire - Par Vincent Le Floc'h

Après Saint-Alour, siège très probable du bourg initial de Plobannalec, intéressons-nous maintenant à l'autre « paroisse primitive » implantée de l'autre côté du Ster : Plonivel.

Nous avons vu précédemment (lettre du Ster n°7, janvier 2015) les origines de Plonivel, l'une des nombreuses paroisses primitives implantées au VIe siècle principalement. Intéressons-nous maintenant à ce qu'elle est devenue sous l'ancien régime, période pour laquelle la documentation est abondante.

Un territoire découpé et très sérieusement rétréci par rapport à son extension primitive.

A l'époque qui nous intéresse, Loctudy a pris son indépendance. Plonivel en est réduit, en ces XVIIe-XVIIIe siècles, à un territoire étonnamment restreint. De surcroit le quartier le plus éloigné, regroupé autour de la chapelle Saint-Quido -on ne dit pas encore Larvor- se trouve quasiment isolé du reste de la paroisse par une immense anse intérieure, appelée autrefois « les marais de Bremoger » et actuellement, depuis qu'elle est poldérisée, « Ster Kerdour ». Sur ce territoire vivent environ 650 habitants à la veille de la Révolution.

La terre : ceux qui la possèdent, ceux qui l'exploitent.

La vie d'une paroisse est un vaste sujet. Choisissons aujourd'hui de mettre l'accent sur la vie sociale de cette communauté. Le travail de la terre est l'élément qui fait vivre la paroisse. A qui appartient-elle ? Nous touchons du doigt ici un mode de tenure spécifique à la Basse-Bretagne : *le domaine congéable* ou *convenant*. Il repose sur la distinction entre le fonds de la terre et ce qui la couvre ou l'améliore. Le fonds appartient au propriétaire foncier encore appelé seigneur foncier qui en donne la jouissance à un tenancier appelé *domanier* moyennant le paiement d'une *rente convenancière*. Le domanier possède les *édifices* et *superfices* (bâtiments, talus…). A la fin du bail le seigneur foncier peut *congédier* le domanier. Celui-ci est alors remboursé de la valeur de ses biens, appelée *droits réparatoires*. A partir du milieu du XVIIe siècle apparaît la *commission gracieuse,* sorte de pot-de-vin que le domanier doit verser au propriétaire foncier. Tous les paysans en activité sont domaniers à moins qu'ils n'aient sous-loué leur exploitation à un autre domanier.

Les principaux propriétaires fonciers sont des nobles mais aucun d'entre eux n'habite sur le territoire de la paroisse. Les du Haffond ont quitté Kerescant et rejoint Treffiagat sur leurs terres de Lestrédiagat, appellation maintenant associée à leur nom. Ce sont les plus grands propriétaires fonciers de Plonivel. En 1657, à la mort de Jacques du Haffond à Kerescant, la famille est à la tête de 18 exploitations. Beaucoup ont été acquises de son vivant. En 1783 il faut y ajouter une dix-neuvième.

La lettre du Ster de Lesconil

Extrait du rentier de Lestrediagat (1783) – Archives du Finistère 100 J 1657

En seconde position arrive le baron du Pont, en l'occurrence la famille Baude de Saint-Père depuis 1753. Aucun des trois représentants de la famille qui se sont succédé de cette date jusqu'à la Révolution n'a résidé dans son château de Pont-l'Abbé. On les a encore moins vus sur leurs possessions de Plonivel. Seul le dernier, Jean-Georges-Claude Baude vient à Pont-l'Abbé en 1783 pour mettre de l'ordre et réorganiser l'administration de la baronnie. Les biens du baron se limitent (!) à 14 domaines congéables dont il est le propriétaire foncier. Etonnamment ils sont regroupés dans quelques hameaux, principalement Kerdalaë (4), Quemeur (4), Saint-Mélaire (2).

D'autres familles nobles de la région sont bien connues mais leurs possessions en Plonivel sont réduites à quelques fermes : de Penfeuntenyo de Kervereguin ou encore le Gentil de Rosmorduc du manoir de Kerazan, tous deux en Loctudy.

Ajoutons-y une demi-douzaine de fonds appartenant à la bourgeoisie de Pont-l'Abbé ou de Quimper, hommes de loi ou négociants, les deux à la foi pour la plupart.

Qu'en est-il des biens de l'Eglise ? La fabrique, qui gère les biens de la paroisse, ne possède qu'une fondation d'une certaine valeur. Il en est de même pour les possessions du couvent des Carmes sur le territoire de Plonivel. Le reste, dans les deux cas, représente des sommes minimes.

Les hommes : de la misère à l'aisance

L'outil de travail, on l'a vu, c'est la terre. Qu'en est-il de ceux qui en vivent ?

Un rôle de capitation (impôt par tête) de 1734 nous éclaire sur la répartition sociale de la population. Le montant de cet impôt est établi par paroisse. La répartition est ensuite confiée au « *corps politique* », petite assemblée des notables de la paroisse animée pour une année par un responsable financier appelé « *fabrique en charge* ». Le résultat est ensuite proclamé du haut de la chaire. Nous sommes, nous le voyons, à une époque où le « *civil* » et le « *religieux* » se superposent. Les ordres privilégiés mis à part, toutes les tranches de la population sont sujettes à cet impôt. En 1734 le nombre de personnes concernées s'élève à 120 et le montant est réparti comme suit :

Montant prélevé	% de personnes imposées	Niveau social
Moins de 1 livre	15 %	les plus faibles vivant dans la misère noire.
Entre 1 et 2 livres	53 %	Valets et servantes ; beaucoup de veuves.
Entre 2 et 5 livres	22%	Petite paysannerie.
Plus de 5 livres	11%	Paysannerie aisée.

Les 3 délégués qui ont participé à l'établissement de ce rôle font partie de la minorité aisée puisqu'ils paient entre 4 livres ¼ et 7 livres ½, c'est-à-dire assez peu par rapport aux plus démunis. Ils n'ont pas oublié leurs intérêts.

Les plus miséreux ont un sort voisin de celui de Marie Ollivier, veuve, tutrice de 2 enfants mineurs dont on sait par ailleurs, d'après un inventaire après décès réalisé peu de temps après, que ses biens se limitent pratiquement à « *un mauvais banc, une barrique servant d'armoire* » et sans doute aussi de table car il n'y en a point !

Le groupe suivant, dont le sort est un peu moins dramatique, représente plus de la moitié des imposés. Ils possèdent en général un mobilier dérisoire, parfois une vache ou un animal de labour mais jamais les deux à la fois !

Vient ensuite la petite paysannerie soit un peu moins du quart des personnes assujetties à la capitation. Elle a de quoi vivre en autarcie dans une maison suffisamment équipée pour pouvoir manger et dormir. Dans la grange et l'étable associées à la petite exploitation on trouve en général 3 ou 4 vaches, 2 bœufs, parfois un cheval et autant que possible le cochon de service que l'on engraisse en attendant le moment où son tour viendra d'aller rejoindre le saloir familial. Posséder une charrette et des animaux de trait donne aussi la possibilité d'aller ramasser le goémon sur la côte toute proche. Même chez ces petits paysans, il n'est pas rare de trouver, si l'inventaire après décès a lieu l'hiver, la mention de 100, 200, voire plus, charretées de goémon « *emmulonnées à la grêve* ». Certes la contenance des charrettes était limitée mais que de déplacements sur une chaussée mal empierrée qui traverse le marais ! On a du mal de nos jours à imaginer l'importance de cet engrais naturel et aussi la chance qu'avait la population de ces paroisses littorales.

Quant aux paysans aisés, peu nombreux, la valeur de leurs biens peut aller jusqu'à atteindre presque le double de celui du groupe précédent. C'est le cas en 1757 – plus de 20 ans cependant après 1734 - quand meurt Jean Le Ballacon de Trevelop. Il figure sur le rôle de 1734 et il n'est pas le plus imposé. Il laisse derrière lui 17 têtes de bétail, petites et grandes confondues valant globalement 454 livres pour un inventaire dont le montant global s'élève à 1480 livres.

Les revenus du recteur apparaissent dans les comptes de 1790, seule source à ma connaissance sur cette question. Il perçoit le 1/3 des offrandes ainsi que la dîme à la trentième sur toutes les tenues de la paroisse sauf trois. Ses charges sont traditionnellement le loyer dû pour l'utilisation du presbytère auquel s'ajoute tout ce qui relève de l'entretien du chœur de l'église. Finalement son niveau de vie se situe entre la condition de la petite paysannerie et celle de la paysannerie aisée.

Voilà quelques éclairages sur la vie de la population de Plonivel avant la Révolution.

Nous verrons la prochaine fois comment la suppression de la paroisse a été mal vécue pendant la Révolution et même plus tard avec une vaine tentative de reconstitution d'une paroisse et même d'une commune.